Bulletin n°56 - décembre 2025

Les amis de Saint-Quay-Portrieux

et ses environs

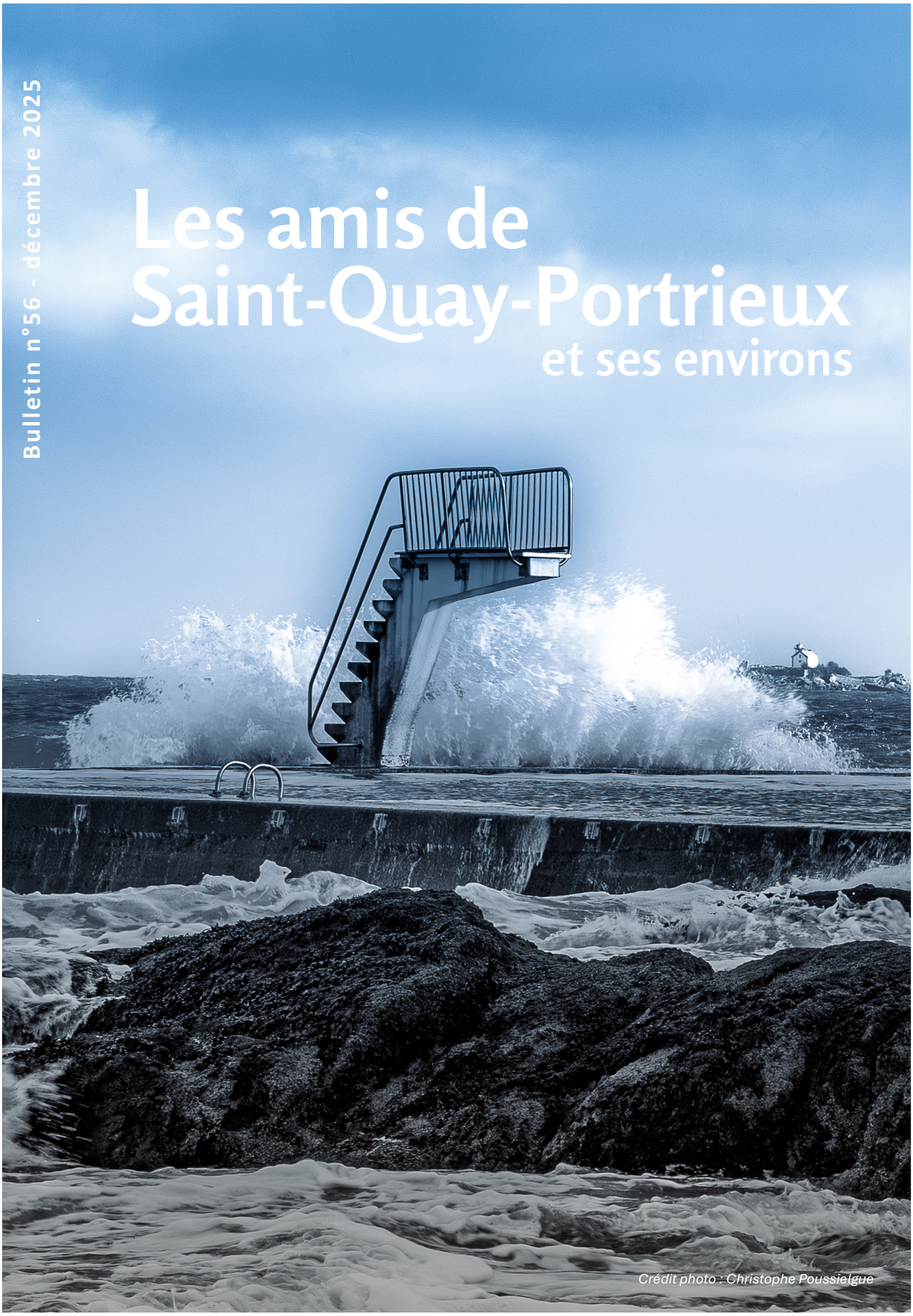

Crédit photo : Christophe Poussielgue

Vie de l'association

Enrichissons la mémoire collective de Saint-Quay-Portrieux

Le projet de parcours patrimonial en seize panneaux, initié par notre association il y a plus de trois ans, s'est conclu le 24 mai dernier par l'inauguration des huit derniers panneaux.

Ce fut une belle aventure collective, il est maintenant temps de tourner la page.

Poursuivre notre engagement au service du patrimoine

Notre expérience au cours de ces trois années nous a fait prendre conscience de l'importance de disposer de sources d'informations étayées pour restituer au plus grand nombre les vestiges effacés de notre passé. Nous avons pu mesurer combien l'histoire de notre commune et de ses habitants ne subsistait que de manière diffuse dans la mémoire collective, nous obligeant parfois à faire la part du vrai et du faux dans les informations recueillies, entre faits avérés et ouï-dire.

Au gré de nos investigations, nous avons également découvert qu'il pouvait exister au sein des familles quantité de documents, photos, correspondances, films, dessins etc...., susceptibles d'éclairer certains aspects connus ou méconnus de la vie locale et d'offrir de précieux détails sur le quotidien de nos ancêtres. Or, ces archives privées sont aujourd'hui pour la plupart inaccessibles et, pour certaines d'entre elles, en grand danger de disparaître définitivement, à la faveur d'une succession, d'une vente de maison ou de tout autre événement.

C'est pourquoi, nous souhaitons poursuivre notre démarche de préservation de ce patrimoine

Un projet ambitieux sur le long terme

Fort de ces différents constats, nous avons jugé intéressant d'engager les "Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs" dans un nouveau projet visant à identifier auprès des particuliers qui le souhaitent les éléments d'archives en leur possession. Ainsi, nous espérons pouvoir contribuer à leur préservation et, de facto, à permettre d'enrichir notre précieuse et ô combien fragile mémoire commune.

Pour ce projet ambitieux, sans terme avéré, nous avons choisi de solliciter l'expertise et le concours des archives départementales.

Nous y avons été reçus début juillet par la responsable des archives privées, nous permettant, selon leurs recommandations, d'imaginer le processus en **cinq phases** qui pourrait être mis en place :

Phase 1 **Identifier les détenteurs d'archives familiales.**

Celle-ci consisterait dans un premier temps à identifier les propriétaires d'archives d'origine privée qui souhaiteraient les mettre à notre disposition (définitivement ou sous forme de prêt avec restitution). Une large diffusion du projet aux populations vivant à Saint-Quay-Portrieux ou y ayant des attaches (via la presse locale, les réseaux sociaux, les relais municipaux et associatifs et le bouche à oreille) devrait nous permettre de toucher nos premiers interlocuteurs. Cette campagne d'information pourrait débuter prochainement.

Phase 2 **Collecter et référencer**

Une fois identifiés les propriétaires et définies les bases de la mise à disposition des documents, la phase de collecte et de classement pourrait alors commencer.

Un examen succinct, éventuellement suivi du reclassement chronologique des pièces disponibles, devrait permettre d'avoir une vision d'ensemble du contenu du fonds transmis et l'établissement d'un premier référencement.

Phase 3

Classer et analyser

Le classement en dossiers et sous-dossiers est une opération essentielle qui consiste à mettre en ordre logique (intellectuellement et physiquement) les documents d'archives constitutifs d'un fonds dédié.

A l'issue de cette opération, ces dossiers, analysés individuellement, peuvent alors être ordonnés les uns par rapport aux autres, en suivant un plan de classement simple et logique.

Phase 4

Cotation, conditionnement et rangement du fonds.

La mise en ordre physique des dossiers n'intervient qu'au dernier moment, lorsque la construction intellectuelle a été validée. Elle consiste à ranger les dossiers un par un dans l'ordre du plan de classement.

A ce stade, la constitution d'un fonds privé n'est encore qu'une éventualité lointaine qui suppose que des archives nous soient transmises à titre définitif. Bien entendu, si certains propriétaires souhaitaient conserver leurs archives, il pourrait leur être proposé (dans la limite de nos capacités) de simplement les numériser avant restitution des originaux.

Dans l'hypothèse où nous arriverions à réunir suffisamment de documents privés présentant un intérêt pour la collectivité, se poserait très vite la question d'un espace d'archivage adapté pour permettre leur conservation et un accès facilité pour en prendre connaissance...

Enfin, si certaines de ces archives, du fait de leur intérêt particulier, étaient destinées à entrer aux archives départementales, les questions liées au conditionnement et à la cotation devraient être examinées préalablement avec leurs services.

Phase 5

Transfert du fonds aux archives départementales.

Si après examen, un des fonds d'archives collecté par nos soins s'inscrivait dans la politique de collecte des archives départementales, il pourrait entrer dans leurs collections.

Actuellement 6 pistes de recherche intéressent les archives départementales :

- La pêche, l'agriculture et l'alimentation en général
- Les histoires personnelles (destins individuels)
- L'histoire des femmes
- L'histoire du patrimoine
- Langues et cultures de Bretagne



Mobiliser largement pour sauvegarder notre mémoire



Il nous faut désormais nous mobiliser pour lancer au plus tôt notre nouveau projet. Nous allons communiquer largement autour de cet objectif qui entend sauver ce qui peut l'être encore.

S'il n'y a aucune réponse, le projet sera abandonné. Dans le cas contraire, nous le poursuivrons, sachant d'ores et déjà qu'un tel projet nécessitera de pouvoir mobiliser d'importants moyens humains, surtout si, comme nous l'espérons, le succès est au rendez-vous.



Pour ce faire, nous comptons sur l'assistance, déjà acquise, des archives départementales, mais également d'autres associations, à l'instar du Centre généalogique des Côtes d'Armor qui possède une grande expérience en la matière.



Nous comptons surtout sur vous, adhérents des Amis de Saint Quay-Portrieux et de ses environs, sur votre mobilisation, pour transformer ce projet un peu fou en une réalité pérenne. Désormais, aussi largement que possible nous devons partager ce mot d'ordre :

« Ne jetez pas vos archives, elles constituent notre mémoire commune ! »

CL













Bernard d’Herbécourt



Bernard d’Herbécourt nous a quittés quelques jours avant la fin du mois de novembre.

Pendant de nombreuses années, Bernard, mon frère, a veillé avec compétence et dévouement sur les finances de l’association, et a participé aux travaux du comité. Les Amis de Saint-Quay-Portrieux comptaient beaucoup pour lui et c’était réciproque. Qu’il soit remercié pour sa fidélité.

Il nous manque. Nous ne verrons plus son regard malicieux. Il est parti vers d’autres rivages...

MHS

Jacques Barreau



Vous connaissiez Jacques. Fidèle adhérent et membre d’honneur de notre association, il était toujours là pour nous encourager et nous rappeler où étaient nos racines.

Intarissable sur l’histoire, les usages et les traditions, il était une des mémoires vives de Saint-Quay-Portrieux.

Le 22 décembre, Jacques s’en est allé subitement, encore plein de nouveaux projets. Il nous laisse en héritage 16 enregistrements en gallo, ainsi que celui de la légende de saint Quay à écouter dans les podcasts des panneaux du parcours patrimonial. Sa voix si chaleureuse accompagnera encore longtemps tous les quinocéens.

Les nouvelles du “phare” !

Vous avez certainement remarqué que le feu de port, notre “phare”, a retrouvé son environnement et le parapet du quai son intégrité, grâce à la destruction des anciens sanitaires du port d’Armor. Cela vient parachever le gros travail accompli au cours de l’été : le rejointoiement de toutes les pierres du quai, parapet compris.

Depuis 2020, PoPa (Portrieux Patrimoine -https://portrieux-patrimoine.fr/) poursuit une démarche, à laquelle nous sommes associés, visant à demander l’inscription de ce beau et très historique feu de port à l’inventaire des Monuments historiques. La première étape a été franchie en février 2022, avec un avis favorable donné par la délégation permanente de la Commission Régionale du Patrimoine et de l’Architecture (CRPA) pour une présentation devant la Commission Plénière.

En octobre dernier, les représentants des Phares et Balises et de la DRAC sont venus sur place et la procédure - très longue - va se poursuivre. Le dossier devrait passer en séance plénière... probablement dans les trois prochaines années.

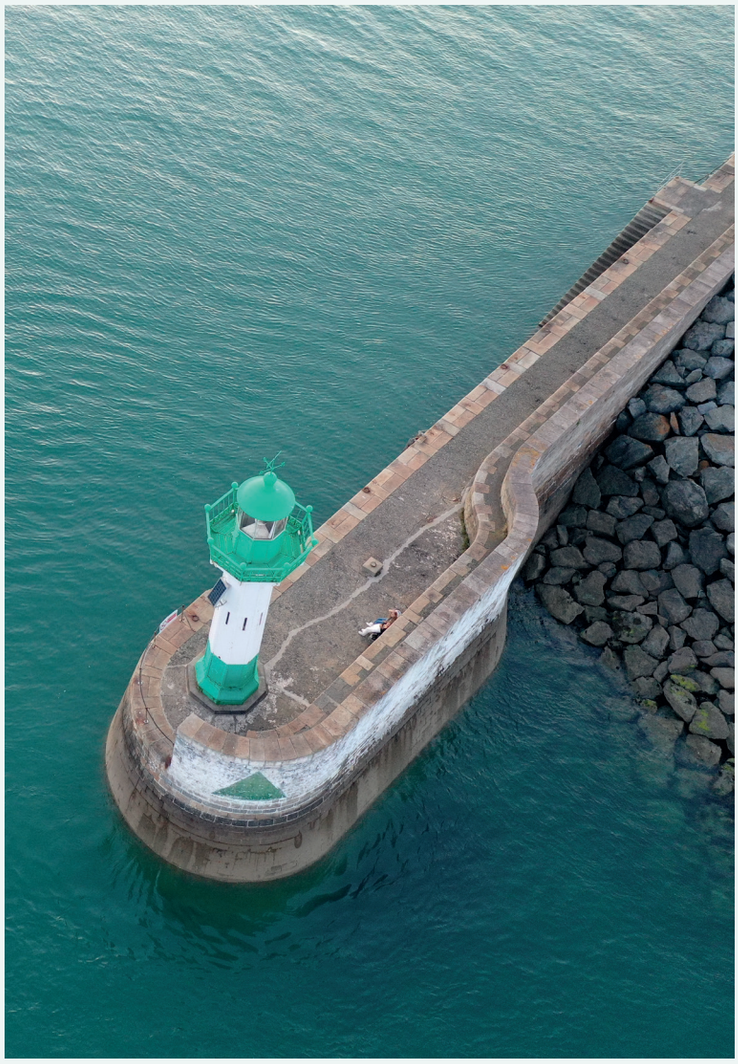

Crédit photo : Christophe Poussielgue

Mais notre phare est là depuis 1868, et pour encore très longtemps !

Les nouveaux sanitaires du port d’Armor se trouveront en face du ponton 2, dégagés du parapet du quai historique. Les travaux ont commencé. Si tout va bien, ils devraient être achevés pour l’été prochain.

MHS



De Louise Weiss à l'Hôpital Complémentaire 59...

Saint-Quay-Portrieux dans la première guerre mondiale.



Portrait de Louise Weiss à 16 ans
© Musée du château des Rohan - Saverne

En ce mois de juillet 1914, Louise Weiss séjourne avec ses frères et sa sœur chez son oncle paternel Eugène, dans la jolie villa Ker Armen sur la falaise de Saint-Quay. Elle s'y repose de la préparation à l'agrégation de lettres qu'elle vient d'obtenir. Au programme : principalement pêche et baignades. Comme un certain nombre de familles protestantes d'origine alsacienne, les Weiss avaient de longue date pris l'habitude de passer l'été à Saint-Quay-Portrieux que Louise décrit comme une « *bourgade sans prétention, alors peu préparée au tourisme, et qu'ils avaient transformée en une sorte de colonie...* »[1]

Le 3 août, la guerre est déclarée. Son frère de 20 ans, jeune polytechnicien, reçoit son ordre de mobilisation. Sur le quai de la gare, il lui recommande de « *veiller sur la flaque où j'ai pris le congre. Tu connais cette flaque. Quelques bouquets s'y cachent encore, à gauche sous le rocher tapissé d'une sorte de membrane rose. Tu m'écriras dès que tu auras pu les prendre.* »

La guerre commence dans l'enthousiasme, avec la certitude d'une victoire rapide. Mais les premières batailles sont terribles et les pertes militaires effroyables des deux côtés. Dès la fin du mois d'août, le nord de la France est envahi, les réfugiés affluent jusqu'en Bretagne, toutes les gares dont celle de Saint-Brieuc sont débordées.

---

1 - Tous les passages en italique sont extraits du récit de Louise Weiss : Mémoires d'une européenne, tome 1 – 1893-1919 -Albin-Michel - 1978

On dit à Louise que « d*ans la gare de Saint-Brieuc, des hordes de réfugiés sommeillaient à même l'asphalte, la tête appuyée contre des boules de pains données par des soldats. Des nourrissons tétaient leurs mères prostrées* »

Elle prend alors l'initiative, contre l'avis de son oncle, d'organiser à Saint-Quay-Portrieux un accueil pour quelques familles de réfugiés. Cette jeune fille de 21 ans fraîchement agrégée de lettres, fait preuve durant toute cette période d'une autorité et d'un extraordinaire sens de l'organisation. Elle réussit à fédérer autour d'elle nombre de bonnes volontés, majoritairement féminines, puisqu'avec la mobilisation presque tous les hommes sont au front.

LA "DEMOISELLE DE KER ARMEN"

Le curé consent à lui confier le local du patronage, probablement le petit Stella-Maris qu'elle aménage pour quelques familles en trois dortoirs, avec sommiers, matelas, couverture, linge, batterie de cuisine... obtenus grâce à la générosité des bretons qui « *se révélait émouvante* » et acheminés grâce à l'aide d'une femme du pays, Madame Heurtel, gérante d'une petite entreprise de transport qui possédait des charrettes.

Quelques semaines plus tard, Louise reçoit la visite du maire, Théophile Thomas, accompagné de deux officiers du Service de Santé des Armées (SSA).

« *Voilà la demoiselle de Ker Armen. C'est elle qui logera et soignera vos blessés* », dit le maire.

« *Nous savons, Mademoiselle, que vous avez recueilli des réfugiés. Veuillez les renvoyer et hospitaliser à leur place des blessés militaires. Ceci sans délai. Les hôpitaux de Saint-Brieuc sont combles. Il semble que la bataille de la Marne ait été terrible* »

Les batailles de Charleroi (21-23 août) et de la Marne (5-12 septembre) avaient été en effet une véritable hécatombe et une bérézina sanitaire : manque de moyens et de personnel, absence de triage, évacuation hâtive de milliers de blessés, désastre en partie occulté aux yeux de l'opinion publique par la victoire de la Marne et la censure militaire.

« *Ils me décrivirent les trains de blessés qui se succédaient à la gare de Saint-Brieuc. Dévorés de vermine, ces malheureux arrivaient tout droit des champs de bataille, ayant roulé sept ou huit jours dans leurs capotes raides de boue. La gangrène, la typhoïde, le tétanos s'étaient déclarés. Depuis l'entrée en guerre de l'Angleterre, la Bretagne était la moins exposée des régions de France. On y évacuait aveuglément les rescapés du charnier, quitte à décharger les morts en route* » [2]

Louise suggère que le maire mette plutôt à disposition l'un des hôtels de la ville. « *Le maire blêmit. La guerre ayant prolongé la saison, les hôteliers de la ville, ses électeurs, faisaient fortune. Il ne voulait pas les contrarier. Allons visiter le patronage, dit-il* »

Louise imagine alors une meilleure solution : elle obtient rapidement l'accord de la propriétaire d'une grande villa, située probablement près du lycée hôtelier actuel, appelée Locmaria Ker mais surnommée La Vallée du nom de sa propriétaire Mademoiselle Vallée, pour y accueillir des blessés légers, à condition qu'ils soient accompagnés d'un gradé, d'un médecin et des médicaments nécessaires. Les préparatifs commencent, toujours grâce aux dons généreux de la population.

"L'HÔPITAL LA VALLÉE"

Quelques jours plus tard, le chef de gare l'avertit que des blessés l'attendent à la gare.

« *J'arrivai sur le quai du tortillard. Quel spectacle ! Deux douzaines de soldats étaient affalés dans le petit hall, le regard terne, les joues broussailleuses, leurs capotes maculées de sang et de boue, avec des pansements qui se distinguaient mal de leurs lainages et de leurs musettes bosselées. Parmi eux se trouvaient quelques Marocains tatoués et d'immenses Sénégalais balafrés. Tous étaient recrus de fatigue, soit venus directement des tranchées, soit qu'ils eussent été embarqués entre Paris et Saint-Brieuc, après les premiers soins, pour débarrasser les postes de secours surchargés. Pas de gradé. Pas de médecin. Pas d'infirmière. De médicaments, encore moins.* »

Sans connaissances médicales, Louise se transforme alors en infirmière-intendante-gestionnaire de clinique. Les blessés sont transportés, lavés, nourris et couchés. Le pharmacien de Saint-Quay, mobilisé, avait fermé son officine. Louise se fait ouvrir le local et charge dans des brouettes

---

2 - Le Service de Santé des Armées (SSA) était encore organisé selon des principes hérités du passé, avec le schéma d'une guerre de mouvement courte et d'une majorité de blessures par balles. Il préconisait d'évacuer les blessés au plus vite pour les soigner à l'arrière. Mais les blessures nombreuses, profondes et souillées provoquées par les obus s'infectaient, les évacuations étaient chaotiques. Les trains sanitaires et les hôpitaux de l'arrière se transformèrent en véritables mouroirs.

tout le nécessaire : bandes, alcool, éther, seringues, aspirine, et tout ce qui lui semble utile. Aucun blessé n'étant gravement atteint, Louise et quelques autres procéderont aux soins, avec l'aide d'un vieux médecin en villégiature, aux pratiques d'un autre âge, et de Marie Herrenschmidt, infirmière bénévole, mais diplômée, formée à l'asepsie dans les hôpitaux de Paris et que les pratiques du médecin horrifient. Les réfugiés de la première heure se chargent de l'intendance et l'aide de bonnes volontés permet à La Vallée de fonctionner, mais c'est l'oncle Eugène qui supporte tous les frais.

Ayant repris quelques forces, les soldats, sans gradé ayant autorité sur eux, commencent à s'égayer dans les cafés où ils sèment la terreur et à s'essayer à la pêche à pied. Certains « *entretenaient leurs blessures* » afin de retarder le moment de repartir au front. Le Service de Santé des Armées avait remis à Louise le carnet des feuilles de route des blessés. Sa signature au bas d'une feuille signifiait un départ immédiat et à plus ou moins longue échéance, le retour au front… Moyen de pression efficace certes, mais torture morale pour elle : « *J'avais tendance à garder mes protégés au-delà du temps nécessaire afin de ne pas parapher leur arrêt de mort* ».

Un voyage à Saint Brieuc pour demander l'appui d'un gradé, des médicaments et une aide matérielle, lui fait mesurer l'ampleur de la désorganisation. C'est en échange de paillettes d'iode découvertes dans la réserve du pharmacien que Louise parvient à négocier avec le service de santé de Saint-Brieuc quelques autres médicaments et un embryon de statut militaire pour La Vallée. Elle ne souhaitait pas affilier La Vallée à l'une des trois sociétés de la Croix-Rouge, qui patronnaient les ouvroirs de Saint-Quay-Portrieux : la Société de secours aux blessés militaires (SSBM), l'Union des femmes de France (UFF) et l'Association des dames françaises (ADF). Ces sociétés rendaient d'incontestables services, mais leurs querelles de préséance étaient aussi de notoriété publique.

La vie de Louise se déroule donc au milieu d'une vingtaine d'hommes qui, dit-elle, « *jamais ne se permirent un geste déplacé* ». La Vallée jouit d'une excellente réputation, l'approbation est générale, les ouvroirs travaillent activement pour les blessés. Saint-Quay-Portrieux n'ayant jamais vu de personnes de couleur, les Sénégalais sont l'objet de la curiosité du village. Pour garder l'estime du curé, elle envoie tous ses pensionnaires ingambes, y compris les Sénégalais et les

Hôpital La Vallée – © musée du Château des Rohan - Saverne
Louise Weiss n'est pas présente sur la photo, mais on y voit, en blanc, Charlotte Maldant de Queylus qu'on retrouve ensuite dans l'HC 59, et de nombreuses dames qui ont certainement prêté main forte.



musulmans, assister aux offices célébrés à la mémoire des combattants du bourg tombés au champ d'honneur. « *Le village les saluait avec respect* »

Mais le père de Louise, haut fonctionnaire, avait accompagné l'exécutif qui, devant la mauvaise tournure prise par la guerre, s'était installé à Bordeaux. Il demande à sa fille de venir le rejoindre.

Louise aspirait à se tourner vers la voie qui l'attirait : le journalisme. Le Service de Santé des Armées venant d'installer un hôpital temporaire à Saint-Quay-Portrieux dans la pension de famille Villa Jeanne d'Arc, le 26 novembre, elle ferme La Vallée après le transfert de "ses" pensionnaires dans le nouvel hôpital, l'Hôpital Complémentaire 59 - ou HC 59.

« *Mes pensionnaires clopinèrent vers le nouvel hôpital du bourg. Quelques-uns pleuraient. Je leur avais distribué mes réserves de chocolat, de chaussettes, de liqueurs. Debout sur le pas de leur portes, paysans et marins applaudissaient. Parmi eux se trouvaient des terre-neuvas qui n'avaient eu connaissance de la guerre qu'en octobre, au retour de leur campagne de pêche. Du parvis de son église, le curé bénit ma troupe.* » A la gare « *le maire, les soldats, les dames des villas, (…) les réfugiés, s'étaient groupés dans le hall pour me souhaiter bon voyage* ».



Carte des hôpitaux temporaires des Côtes du nord – in F. Olier – « Les hôpitaux temporaires de Bretagne »

LA CRÉATION DES HÔPITAUX TEMPORAIRES…

Le récit de Louise Weiss reflète bien le chaos des débuts du conflit.

Après l'improvisation des premiers mois, le Service de Santé des Armées (SSA) s'était réorganisé. La chaîne d'évacuation était devenue plus cohérente avec, près du front, les postes de premiers soins parant au plus urgent. Les blessés étaient ensuite évacués vers des hôpitaux plus éloignés du front où s'opérait le triage et l'éventuel acheminement vers les hôpitaux de l'intérieur par train sanitaire.

Les lits manquaient. Pour en augmenter le nombre, toutes les ressources hospitalières possibles, publiques et privées, furent mobilisées pour créer un ensemble d'hôpitaux "temporaires" installés loin du front, dans la "zone de l'intérieur"[3] afin d'accueillir les blessés qui n'avaient pas besoin de chirurgie lourde.

- Des hôpitaux dits "complémentaires" (HC), créés sous l'autorité du Service de Santé des Armées, dans des hôtels, des pensions de famille, des établissements scolaires etc., partout où des lits pouvaient être installés et des soins prodigués. C'est le cas de l'HC 59, dans la Villa Jeanne d'Arc.
- Des hôpitaux "auxiliaires" (HA), gérés par la Croix-Rouge ou d'autres associations de secours aux blessés (SSBM ; UFF ; ADF). La Vallée de Louise Weis en avait été une sorte de prototype.
- On organisa également des centres pour convalescents, et même un placement de malades dans des maisons particulières, si toutefois la surveillance médicale pouvait y être assurée.

3 - Les plus gravement blessés étaient dirigés vers les hôpitaux publics disposant de centres de chirurgie et de services spécialisés (pneumologie, stomatologie, réadaptation des mutilés, soin des traumatismes mentaux…)

Dans les premiers mois du conflit, le nombre de lits d'hospitalisation disponible n'atteignait pas 200 000, pour un peu moins de 2 000 formations hospitalières. A la fin de 1914, il avait doublé avec près de 400 000 lits et environ 4 000 formations hospitalières.

... EN BRETAGNE...

La Bretagne était partagée en deux régions militaires, la 10ème (Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Manche) et la 11ème (Finistère et Loire-Atlantique). L'ensemble des cinq départements comptait environ 60 000 lits pour près de 800 formations sanitaires diverses. Pendant la durée du conflit, 500 000 blessés ont été évacués par trains sanitaires vers la Bretagne.

Dans les Côtes-du-Nord, le grand centre hospitalier était Saint-Brieuc. On y trouvait également un grand nombre d'hôpitaux complémentaires, les autres étaient répartis sur les différentes communes du département, desservies par le réseau ferroviaire départemental.

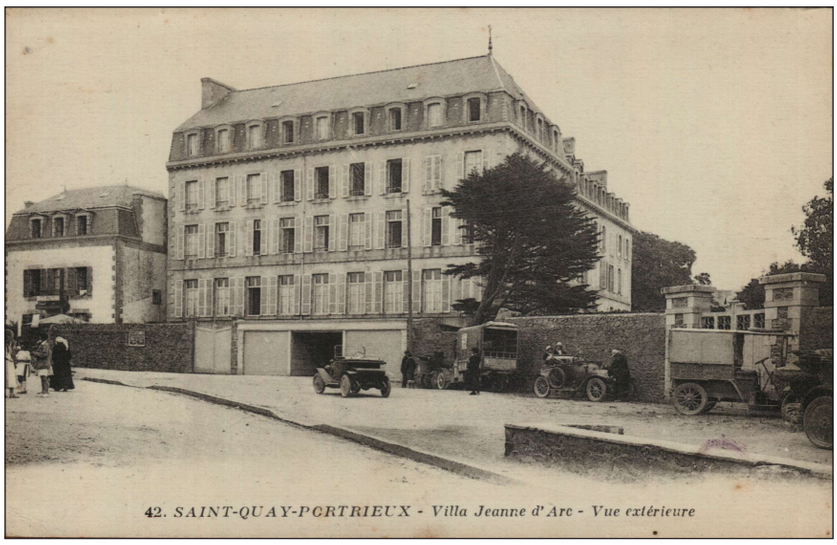

Pension Jeanne d'Arc

... ET À SAINT-QUAY-PORTRIEUX !

En octobre 1914, l'Hôpital complémentaire 59 [4] ouvre ses portes à Saint-Quay-Portrieux ...

Cet hôpital qui accueillit le reste des pensionnaires de Louise Weiss à la fermeture de La Vallée, était situé dans la Villa Jeanne d'Arc, auparavant couvent de la Communauté des Filles des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, entre l'église paroissiale et la plage de Saint-Quay.

Dans les années 1830, les vastes bâtiments permettaient de réunir plusieurs fois par an pour des retraites des participants dont le nombre dépassait 500. Quelques années plus tard, les religieuses développèrent en plus une florissante activité d'accueil des estivants. Expulsées en 1908, après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elles purent revenir dès 1909, en civil, et reprendre leurs activités dans les bâtiments rebaptisés Villa Jeanne d'Arc.

L'histoire de la Communauté est racontée sur les pages internet du site du parcours de découverte : https://casqp.fr/eglise-communaute/



4 - La numérotation des HC constitue une série continue par région militaire et par ordre alphabétique des communes. La 10ème région en compte 128 et la 11ème région 71.



in F. Olier : Hôpitaux militaires dans la guerre de 1914-1918

Au sujet de l'HC 59, l'ouvrage de François Olier et Jean-Luc Quenec'hdu : *Hôpitaux militaires dans la guerre de 1914-1918,* précise les données suivantes :

- Date d'ouverture : 10 octobre 1914.
- Nombre de lits : 80 à l'ouverture en 1914, mais 270 le mois suivant et 285 en 1915.
- Nombre de blessés accueillis : 4 492.
- Date de fermeture : mai 1919.
- Une filiale fonctionna brièvement à Plouha avec 95 lits, dans une maison particulière rue de la Gare, d'août 1915 à mars 1916.

L'HC 59 disposait d'un petit service d'urologie, d'un autre de mécanothérapie et d'un laboratoire.

Les hôpitaux complémentaires étant placés sous l'autorité du Service de Santé des Armées, des médecins militaires y étaient affectés. Beaucoup d'habitants de Saint-Quay-Portrieux, estivants ou non, apportèrent bénévolement leur temps et leur compétence à l'HC 59.

Nous n'avons retrouvé avec certitude que quelques noms. Nous savons que le docteur Paul Guillon, en villégiature et non mobilisable pour des raisons de santé, s'était mis à la disposition du SSA dès le mois d'août 1914. Il fut l'un des médecins traitants de l'HC 59 jusqu'en octobre 1917, après quoi sa santé l'obligea à se retirer. Nous savons aussi que le médecin aide-major de 1re classe Jean d'Herbécourt, chirurgien civil incorporé à sa demande dans le Service de Santé des Armées en 1914, officia à l'HC 59 de juin à octobre 1918, avant de partir diriger un service de chirurgie à Saint-Brieuc.

Le personnel médical des hôpitaux de l'intérieur étant largement mobilisé, l'apport du personnel infirmier féminin, bénévole et professionnel, fut décisif. Un grand nombre d'infirmières bénévoles, formées rapi-





Infirmières



Portrait de Charlotte Maldant de Caylus

dement mais solidement par la Croix-Rouge ou les sociétés affiliées (UFF, SSBM, ADF) purent prêter main forte aux infirmières et infirmiers professionnels des hôpitaux civils et militaires. Les religieuses soignantes apportèrent également leur concours.

C'est grâce à ces nombreuses infirmières bénévoles que l'HC 59 put fonctionner. Une infirmière de la Croix-Rouge très expérimentée, Charlotte Maldant de Caylus, avait été leur formatrice ainsi que l'infirmière-major de l'HC 59 dès 1914. Décorée de la médaille du Maroc et des épidémies, Charlotte Maldent de Queylus avait participé à de nombreuses campagnes outremer. Elle avait sans doute déjà prêté main forte à Louise Weiss puisqu'elle figure sur la photo de l'hôpital La Vallée.

La photo ci-dessous, prise à la revue du 14 juillet 1919, montre une remise solennelle de décoration à des infirmières, en présence de tous les officiels.

L'HC 59 recevait des blessés de toutes sortes mais aussi des malades car dans les tranchées, de nombreuses maladies se développaient.



Remise de décorations - revue 14 juillet 1919







A partir de 1915 et de la première utilisation des gaz asphyxiants, des trains entiers de soldats gazés arrivèrent. Malgré les masques ils avaient respiré des gaz chlorés suffocants, provoquant des détresses respiratoires et des lésions pulmonaires, ou des gaz vésicants comme l'ypérite – ou gaz moutarde – provoquant des brûlures de la peau et des muqueuses, et donc indirectement des troubles respiratoires. Ces blessés, dont les manteaux et les vêtements à l'arrivée étaient encore contaminés, avaient besoin de soins spécifiques[5].

Le répertoire de François Olier précise généralement le nombre de décès par formation hospitalière. Rien n'est indiqué pour l'HC 59, mais la consultation des archives municipales et du site "mémoire des hommes" permet d'identifier avec certitude plus d'une trentaine de décès de militaires intervenus sur la commune au cours de la période d'existence de l'HC 59, et cette liste n'est sans doute pas exhaustive... D'après les documents, il s'agit généralement d'hommes du rang appartenant à des régiments basés à Saint-Brieuc, décédés des suites de maladies contractées sur le front et non de blessures de guerre. En l'absence

5 - L'ypérite produisait un liquide visqueux qui s'infiltrait à travers les vêtements, le caoutchouc des bottes et des masques, provoquant de grandes cloques sur la peau et les muqueuses, et attaquant les poumons et les yeux. La preuve de son utilisation récente a été donnée au cours de la guerre Iran-Irak et de la guerre civile en Syrie.

d'archives spécifiques liées à cet hôpital temporaire, on peut formuler l'hypothèse que l'HC 59 accueillait outre des blessés légers et des convalescents de toute origine, les soldats atteints de maladies graves rapatriés dans les hôpitaux au plus près de leur domicile.

Il semble avoir rempli son office, ce que confirme une brève du journal *l'Ouest-Eclair* du 14 janvier 1915 qui le décrit comme un "hôpital modèle".

La solidarité locale était grande. Les ouvroirs des sociétés de bienfaisance travaillaient activement pour les blessés, collectaient des fonds pour les aider pendant leur convalescence, des concerts étaient organisés à leur profit. L'île de Guernesey fit parvenir de généreux colis destinés aux blessés des hôpitaux temporaires, dont l'HC 59.

Il y eut en tout cas de belles histoires, quelques mariages et dans de nombreuses maisons, on peut encore trouver quelques-unes des cartes postales que les anciens poilus, pendant des années, envoyaient en remerciement à leurs infirmières.

MHS

soit exonéré du droit de réquisition en ce qui concerne les avoines que les commerçants font venir du dehors pour la nourriture de leurs chevaux.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

SAINT-BRIEUC

Saint-Quay-Portrieux

UN HOPITAL MODELE. — Quelques renseignements nous sont parvenus à St-Brieuc sur l'hôpital auxiliaire de Saint-Quay-Portrieux, qui a été installé il y a quelque temps dans une grande et confortable maison appelée « La Communauté » et appartenant à M. Le Mée, conseiller municipal à Saint-Brieuc. Les nombreux blessés qui s'y trouvent et dont nous avons publié une longue liste dimanche dernier, sont parfaitement soignés et logés grâce au zèle infatigable de M. le médecin chef et de M. Thomas, maire de la commune, secondés par plusieurs personnes très dévouées. Des fenêtres de leur chambre, nos militaires peuvent apercevoir la mer et ils respirent un air des plus vivifiants.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

GUINGAMP

Lanrodec

MORTS POUR LA PATRIE. — Louis Champion,

Bibliographie :

Louise Weiss – Une petite fille du siècle - Mémoires d'une européenne tome 1 – 1893-1919 - Albin-Michel – 1978.

François Olier et Jean-Luc Quenec'hdu – Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918 - YSEC- 2027.

Vincent Viet – La santé en guerre – 1914-1918 - Sciences Po – Les presses. 2025.

Alain Larcan et Jean-Jacques Ferrandis – Le Service de santé aux armées pendant la première guerre mondiale - Editions LBM – 2008.

Marc Morillon et Jean-François Falabregues – Le service de santé 1914-1918 - Bernard Giovanangeli éditeur. 2014.

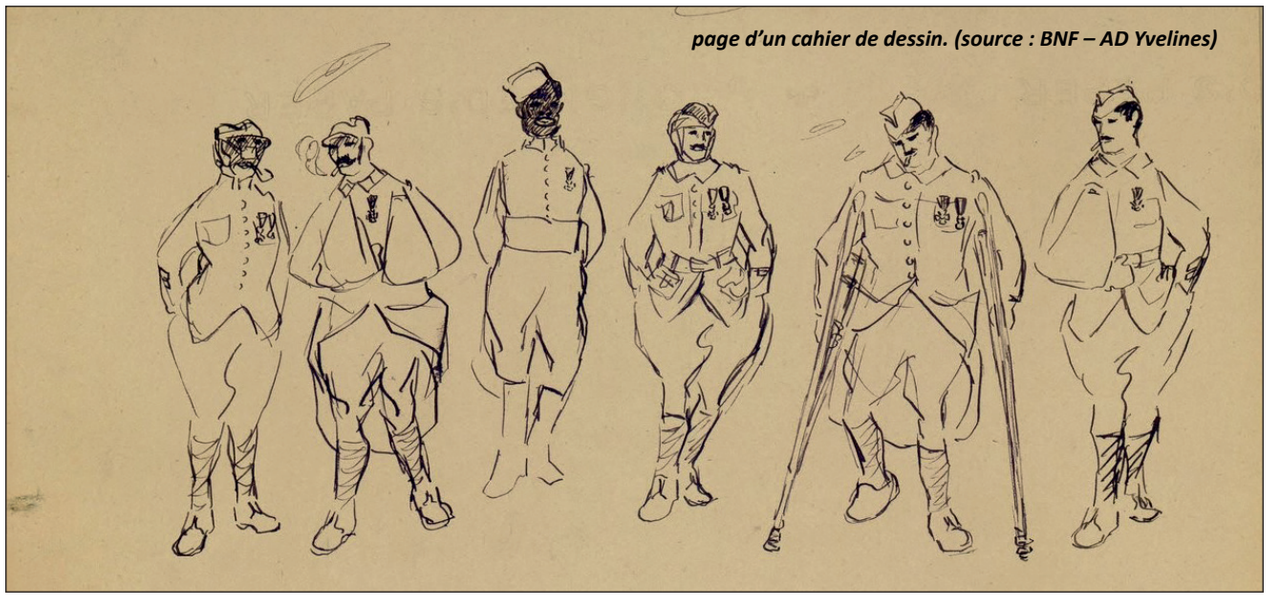

page d'un cahier de dessin. (source : BNF – AD Yvelines)

Louise Weiss l'européenne

(1893-1983)



Louise WEISS 1982 - Parlement Européen

Louise Weiss, journaliste et femme politique, a été une voix influente des années 1920 jusqu'à son décès en 1983. Elle a consacré sa vie à la poursuite de la paix et incarne une philosophie de l'engagement.

Reçue à l'agrégation de lettres en 1914, elle préfère se tourner vers le journalisme. Marquée par les horreurs du premier conflit mondial et passionnée par les nouvelles conditions géopolitiques de l'Europe, elle fonde en 1918 - elle a 25 ans - la revue de politique française et internationale *L'Europe nouvelle* pour promouvoir les valeurs de paix et de liberté autour desquelles pourraient se réunir tous les pays européens, éviter ainsi de nouveaux conflits et encourager les projets d'Union européenne. Les grandes voix de l'époque, de tous bords, y collaborent.

Devant l'échec du désarmement mondial et l'arrivée au pouvoir d'Hitler, Louise Weiss quitte *L'Europe nouvelle* en 1934 et fonde le mouvement féministe *la Femme nouvelle*, militant notamment pour le droit de vote des femmes en France.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, opposée à Hitler et au maréchal Pétain, elle écrit dans des journaux clandestins. Après la guerre, elle parcourt le monde pour défendre l'idée de l'Europe comme contrepoids aux superpuissances de la guerre froide.

En 1971, elle créé la *Fondation Louise Weiss*, qui décerne chaque année un prix à la personne ou à l'institution ayant le plus contribué à faire avancer la "science de la paix".

Louise Weiss devient députée européenne en 1979, date à laquelle les membres du Parlement sont élus au suffrage universel pour la première fois. Elle a 86 ans. Au titre de doyenne, elle prononce le discours inaugural de la première session de ce nouveau Parlement à Strasbourg. Elle y appelle tous les Européens à s'unir sur la base d'une culture commune et non pas seulement d'intérêts économiques partagés. Elle en restera la doyenne et y siégera jusqu'à sa mort en 1983, à 90 ans.

En son honneur, l'immeuble n°4, siège du Parlement de l'Union européenne à Strasbourg, porte le nom de "bâtiment Louise Weiss".

MHS



Louise WEISS 1980 - Parlement Européen

Jean-Michel Adrien Mesmin

“l’inventeur qui rêve”.



L’ambiguité de la sagesse

Au départ, un enfant amoureux du dessin, puis un dessinateur industriel, un collaborateur d’architecte insatisfait qui, prenant “les chemins de traverse” deviendra ***“l’inventeur qui rêve”*** honorant ses héritages, celui de son père, instigateur de sa vocation de graphiste, celui de sa mère et de sa grand-mère conteuses qui l’ont ouvert à la nature et aux récits poétiques, sources de ses inspirations.

Entrez dans son univers très personnel, fait d’éclectisme et complémentarité, où souvenirs, expériences, désirs et rêves en tous genres se croisent, s’imbriquent, se nourrissent les uns des autres, différents, pièces d’un puzzle dont il est le magicien.

Tour à tour musicien, choriste, marionnettiste, metteur en scène de théâtre, conteur de légendes dans les monts d’Arrée, dessinateur, tailleur d’ardoises faîtières (lignolets) et lithophoniste (créateur d’instrument de musique faisant sonner les pierres), il nous prend par la main et nous guide dans ces sentiers où la rigueur des plans et objets techniques, héritage de son père, se transforment en jeux de pistes imaginaires.

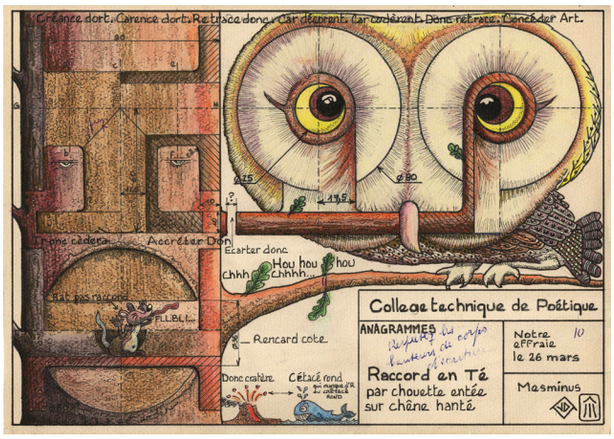

Plan 9 raccordente



Bosméléac

Aujourd'hui sur des cimes perché, il nous entraîne dans une forêt allégorique peuplée d'arbres majestueux, tentaculaires, parfois isolés, charbonneux ou colorés. Il s'y amuse d'illusions d'optique, invitant notre œil à découvrir, tel un jeu de piste, formes et vies familières cachées dans les entrelacs des branchages, des écorces, dans le passage de nuages, les volutes de fumées.

En bon passionné, curieux par nature, des gens, de la vie, il n'a qu'une envie : transmettre, partager, comme il l'a toujours fait...

Il envisage d'ouvrir portes et expériences grâce à des ateliers, des échanges dans sa boutique où déjà deux petites tables, avec chaises et cafés vous attendent, offrant la liberté "d'un moment à soi" dans son univers.

On en sort la tête pleine d'histoires, d'images, de voyages en devenir, à réécrire.

Une rencontre marquante "au goût de revenez-y".

ACL

L'inventeur qui rêve

87 bd du Maréchal Foch

22410 Saint Quay-Portrieux

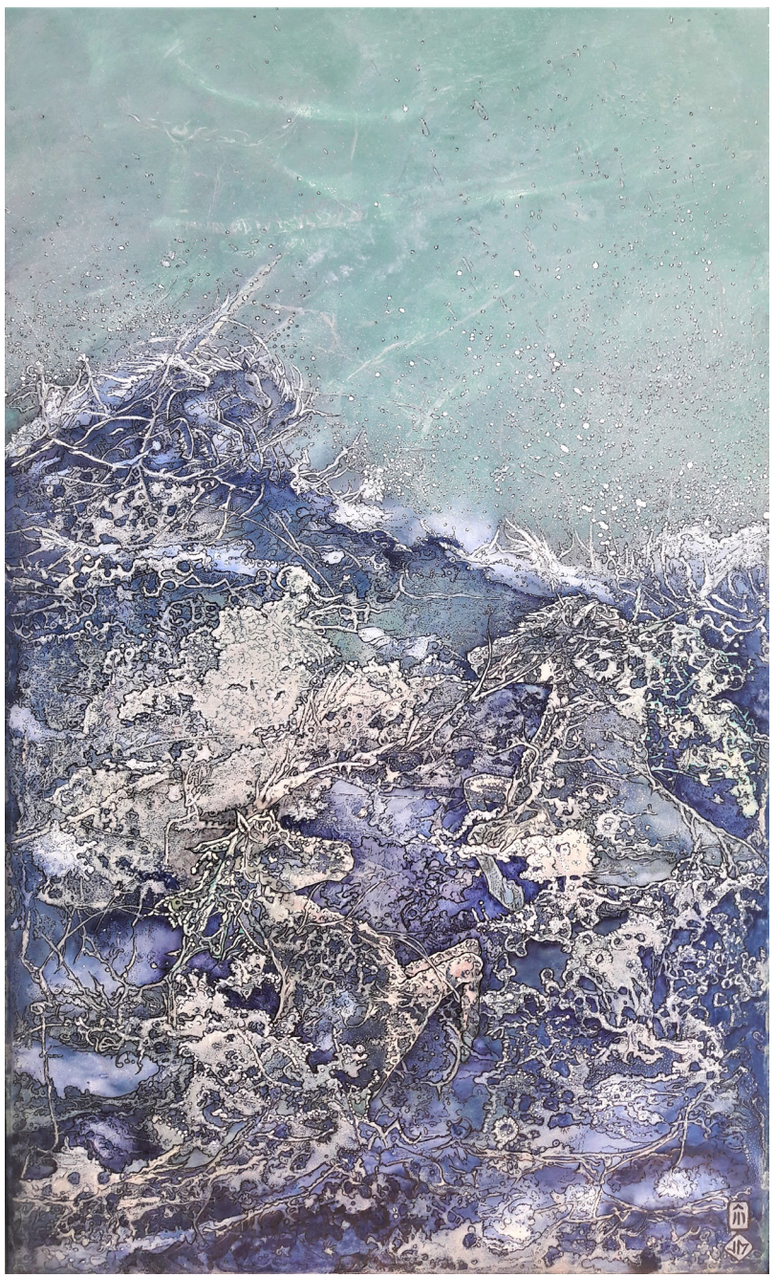

sans titre

Autour de Moncontour, les châteaux des parlementaires



Crédit photo : Emmanuel Berthier

Il existe autour de Moncontour des châteaux qui témoignent de l'importance de ceux qui les firent édifier, les parlementaires.

La région Bretagne a engagé des partenariats avec l'association des VMF Vieilles Maisons Françaises et l'Université de Rennes 2 pour une étude des demeures des parlementaires de Bretagne, sous forme de mémoire universitaire, qui s'intégrera au service régional de l'inventaire. Sur les 38 demeures de parlementaires identifiées dans les Côtes d'Armor, vingt d'entre elles seront étudiées. Cette étude a été confiée à Flavie Dupont, étudiante.

Mais avant d'accéder à leurs demeures, un peu d'histoire pour connaître les origines du Parlement de Bretagne.

LeParlement de Bretagne

Le Parlement de Bretagne est à Rennes un édifice emblématique de la ville, et aussi un monument symbole, représentatif des institutions bretonnes. A sa création sous Henri II en 1553, il concentre les pouvoirs à travers quatre chambres, la Grand'Chambre, la Chambre des enquêtes, la Chambre des requêtes et la Chambre de la Tournelle pour les affaires criminelles.

Un bâtiment plusieurs fois touché par des incendies

A la suite d'un feu dans une échoppe, la nuit du 22 décembre 1720, la ville de Rennes est un véritable bûcher. La majorité des habitations à pan de bois se sont enflammées rapidement et le feu se propage de maison en maison, de toit en toit. Très lourd bilan, puisque 945 bâtiments sont détruits ou très endommagés. L'édifice en pierre du Parlement n'est pas dévasté, et s'intégrera désormais dans la reconstruction complète de la ville par l'architecte Gabriel, qui l'imagine sur une place royale.

En attendant, les élites pourront s'installer dans leurs propriétés situées à l'extérieur de la ville, dans leurs demeures de campagne.



Parlement de Bretagne - Rennes - Cliché Guillaume Piolle



L'incendie de Rennes en 1720, vue de la place du Palais.



Incendie du parlement dans la nuit du 4 au 5 février 1994 - OuestFrance/Sipa

Beaucoup plus tard, lors des violentes manifestations des pêcheurs du 4 février 1994, un incendie se déclenche accidentellement et dévaste le symbole des institutions bretonnes. C'est un drame qui prend une dimension toute particulière auprès de la population, attachée non seulement à l'édifice, mais à tout ce qu'il représente depuis des siècles.

Particularités du Parlement de Bretagne

Le droit coutumier breton :

Contrairement aux *pays de droit écrit*, la Bretagne d'Ancien Régime est considérée comme *pays de coutumes*.

Dès le Moyen Age, le duché de Bretagne est divisé en sénéchaussées ducales qui se réunissent en une assemblée initialement nommée Parlement Général. Constitué par le duc de Bretagne et représenté par ses vassaux, nobles, évêques, abbés, le parlement règle les affaires d'ordre judiciaire et social du duché.

Le droit est rendu selon les *Usements locaux et la très ancienne coutume de Bretagne*.

Un premier texte rédigé vers 1320 en précise les règlements en 336 chapitres, agrémentés de morale religieuse. Saint Yves, patron des juristes, décédé en 1303 en a sans doute influencé la rédaction.

- Cette coutume donne égalité aux parties pour se défendre.

- Les successions roturières respectent un partage égalitaire entre tous les enfants, filles ou garçons.

- Le droit d'aînesse prévaut pour éviter le morcellement des seigneuries, mais bourgeois et paysans bénéficient de la *propriété utile*, c'est-à-dire qu'ils peuvent vendre ou louer des terres par succession ou donation, à condition qu'elles se situent dans un fief seigneurial, sur lequel le seigneur garde un droit.

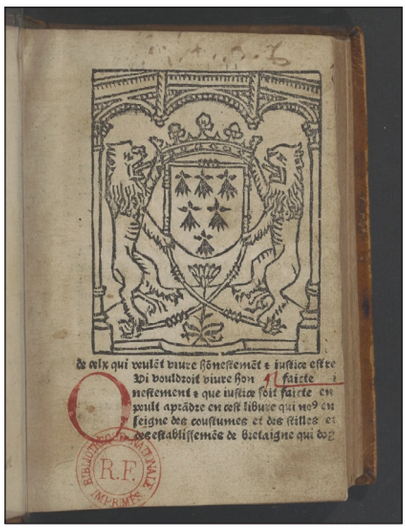

Coutumes de Bretagne - Publié à Rennes en 1485 - Archives BNF

Les sénéchaussées siègent dans les villes qui les abritent, quelquefois sous une halle ou sous le porche d'une église. Le sénéchal rédige les minutes des jugements avec son greffier. C'est au Parlement Général de juger les appels en dernier ressort. La sénéchaussée de Saint-Brieuc couvrait le Goëlo, une partie du Penthièvre et la juridiction de Quintin.



Halles de Plouescat (29)

L'autorisation de construire une halle était donnée par un seigneur suzerain à son vassal pour le récompenser de sa loyauté.

Défendre les droits bretons :

En 1485 sous François II, père d'Anne de Bretagne, un premier parlement souverain siège à Vannes.

Quand la duchesse Anne épouse Charles VIII, en décembre 1491, dans une discrétion toute politique, le contrat de mariage signé entre les époux ne règle rien de précis concernant le sort du duché. Un traité stipulait sommairement que le roi de France respecterait les institutions judiciaires de Bretagne comme elles étaient instituées.

La duchesse Anne, devenue reine de France, gardait par conséquent tous les privilèges rattachés à son duché, c'est-à-dire un parlement indépendant avec la chambre des comptes, la chancellerie et la trésorerie générale.

Il existait donc une administration ducale face à l'administration royale, alors que le duché de Bretagne, état autonome, gérait les fonctions régaliennes, monnaie, taxes, justice, religion et établissait des relations diplomatiques avec l'Angleterre, le Saint-Empire Germanique et le Saint-Siège.

Ces alliances n'étaient pas du goût du roi de France.

En 1492, Charles VIII souhaite reprendre le contrôle administratif du parlement et le soumet à un droit appelé *Grands Jours*.

Convoqués sur ordonnance royale et présidés par un commissaire du roi, les *Grands Jours* sont des sessions extraordinaires, tenues dans des villes éloignées du siège habituel du parlement, pour permettre un recours accessible à tous les justiciables.

Cette emprise du pouvoir royal ne plaît pas à la noblesse bretonne, qui se voit ainsi contrôlée et perdre ses prérogatives sur son territoire. Les Rennais vont réclamer l'établissement de toutes les administrations du parlement à Rennes, mais n'obtiendront, après requête en 1494, que le conseil et la chancellerie.

Lors du nouveau mariage d'Anne avec Louis XII en 1499, duché et royaume de France ne faisant plus qu'un, un pacte complémentaire redéfinit les droits des institutions bretonnes.

L'ensemble de ces privilèges sera préservé par le traité d'union avec la France de 1532 sous François 1er. L'annexion du duché de Bretagne au royaume de France est désignée sous le nom de *Liberté Armorique*.

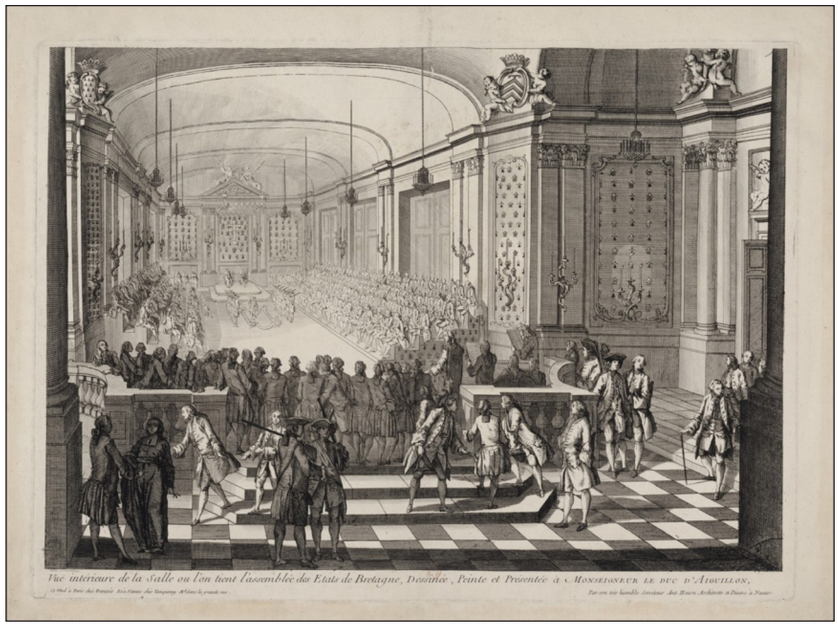

Vue intérieure de la salle où se tient l'assemblée des Etats de Bretagne - Antoine Henon Architecte et peintre à Nantes - source Gallica BNB

L'édit d'union à la France en spécifie les droits et avantages, comme la levée d'impôts qui ne peut se faire en dehors du parlement ou des Etats de Bretagne :

« Au Roi notre Souverain Seigneur usufruitier de ce pays et Duché de Bretagne, père et légitime administrateur de Monseigneur le Dauphin, Duc et Seigneur propriétaire dudit Duché, les gens des trois États dudit pays de Bretagne supplient et requièrent très humblement qu'il vous plaise leur accorder et permettre que Monseigneur le Dauphin, qui est leur Duc et Prince naturel, étant à présent en cedit pays, soit reçu et fasse son entrée à Rennes, qui est le chef de son Duché, comme Duc et Prince propriétaire de ce pays ; [...] Outre, Sire, lesdits gens des trois États vous supplient très humblement qu'il vous plaise unir et joindre perpétuellement lesdits pays et Duché de Bretagne avec le Royaume de France, afin que jamais ne s'élèvent guerre, dissension ou inimitié entre lesdits pays, gardant toutefois et entretenant les droits, libertés et privilèges dudit pays, ainsi qu'il a plu, Sire, à vos Prédécesseurs Rois et Ducs de ce pays, tant par les chartes anciennes qu'autrement, de les y maintenir et garder ; et que mondit seigneur le Dauphin jure de le faire également. De quoi, sire, il vous plaira de leur faire dépêcher vos lettres, patentes. [...]

Fait en la congrégation et assemblée desdits États en la grande

salle du manoir épiscopal de Vannes le quatrième jour d'Août l'an mil cinq cent trente-deux».[1]

La première rédaction officielle de l'ancienne coutume de Bretagne n'est approuvée solennellement par les parlementaires bretons qu'en 1539. Il faudra attendre 1553 pour qu'une cour de justice souveraine s'installe alternativement à Rennes et Nantes.

Particulièrement attentifs à défendre leurs libertés, les Bretons financent leur parlement qui a également tutelle sur les affaires relatives aux chapitres et fiefs des évêques, sur les affaires concernant les privilèges des villes et paroisses, sur les règlements des foires et marchés. Le président est nommé et des conseillers spéciaux sont affectés aux affaires judiciaires. Les Rennais n'ont de cesse de plaider leur cause auprès du conseil du roi pour une installation fixe du parlement à Rennes.

En 1555 Julien Champion, le procureur des bourgeois de Rennes les défend ainsi *:*

« Réunyr et réduire les deux scéances et ouvertures en une desdites villes, et que à ce faire nostredite ville de Rennes comme ville cappitalle de nostre duché et en laquelle nos prédécesseurs ducs de Bretaigne auroient de tout temps acoustumé prendre et recevoir leurs intersignes ducaulx et faire les premiers actes de leur principaulté et grandeur, et que antiennement les appellations de tous ledit pays de Bretaigne ressortissoient par appel en ladite ville de Rennes fors et excepté celles du conté de Nantes, et oultre que nostre ville de Rennes est la plus grande mieulx logée et mieulx bastie et plus propre et convenable pour la scéance ordinaire du parlement que nulle aultre ville de nostre duché [...]».

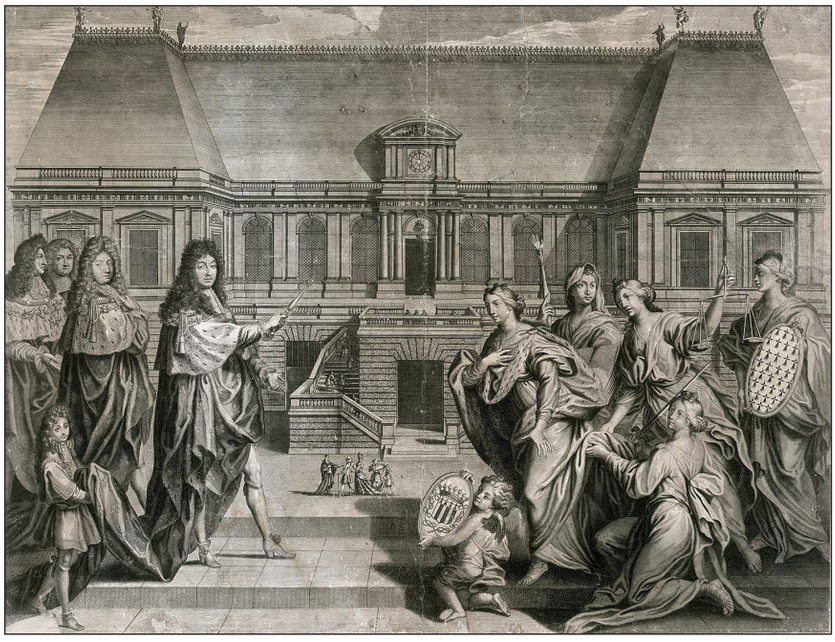

Gravure éditée à l'occasion du retour du Parlement à Rennes le 1er février 1690 après son exil forcé à Vannes, depuis le 16 octobre 1675. A gauche le roi Louis XIV, à droite la Bretagne, accompagnée des allégories de la justice et de la vertu - 1690 - Musée de Bretagne - Rennes

L'installation à Rennes du parlement ne se fera qu'en 1561.

Il y siégera jusqu'à la Révolution, sauf une délocalisation à Nantes en 1555 puis à Vannes de 1675 à 1690 en représailles d'insubordination au roi.

Le rôle du Parlement de Bretagne

Son rôle, sa composition et ses effectifs ont évolué au cours du temps.

Le Parlement Général est progressivement transformé en assemblée plus large, les Etats de Bretagne, qui acquiert une puissance telle qu'on parlera même de 'pays d'États'.

Le royaume de France était constitué de provinces, qui avaient été progressivement rattachées au royaume, mais qui avaient auparavant possédé des cours souveraines. Les principaux 'pays d'Etats' étaient le Languedoc, la Provence, la Bourgogne et la Bretagne.

L'achat de la charge de parlementaire est un investissement important réservé aux plus fortunés, mais aussi une source de revenus et d'exemptions. Après 1678, les préséances de rang au sein de la noblesse sont défendues vigoureusement pour accéder à la charge.

Dorénavant, pour être admis au Parlement de Bretagne, avoir droit de séance et délibérer, tout gentilhomme de la province doit s'être fait inscrire auprès du greffier, en présentant ses lettres de noblesse garanties par deux de ses pairs.

« Sous l'Ancien Régime, les parlementaires forment une élite parmi la noblesse. Ils constituent au sein de la noblesse, une dynastie, formant un entre-soi distinct de celui des autres nobles. [...] Les sessions des parlementaires

---

1 - R. de la Chasse, procureur, et J. de Saint-Malon, greffier desdits États.

étaient composées de seulement 110 membres, sur les environs 20 000 nobles bretons ».[2]

Cette condition distingue le Parlement breton, dont les grandes familles, soucieuses de préserver leurs richesses et celles du pays grâce aux prix compétitifs du grain et des toiles de lin qui s'exportent bien, veulent garder le contrôle des taxes exigées par le roi.

Jusqu'au début de la Révolution, le Parlement joue également un rôle important dans la vie sociale. Il a certes des fonctions de contrôle, mais s'implique aussi dans différents domaines, assistance publique, gestion des épidémies, relations avec les grandes cités et les autres parlements.

Les Bretons réfractaires aux requêtes royales

La révolte dite « du papier timbré » et des bonnets rouges

1674/1675 : Louis XIV doit financer les guerres de Hollande. Il a besoin d'argent et se voit obligé de prélever de nouveaux impôts. Son ministre Colbert, sous couvert de mettre de l'ordre dans l'achat et la transmission des Offices de conseiller au Parlement, choisit de vendre, sans concertation auprès des parlementaires, un certain nombre de charges et de créer d'autres impôts. Ces réformes inquiètent particulièrement les parlementaires de Rennes, qui risquent de perdre leurs revenus avec la chute du prix des offices. Un office, acheté auprès du pouvoir royal fort cher, se transmettait de façon héréditaire, ce qui pouvait engendrer parfois spéculations et abus.

Colbert va exiger dans toute la France, consigné sur papier timbré aux fleurs de lys, un impôt pour tout acte judiciaire et notarié. S'ajouteront une taxe sur le monopole du tabac, des droits de marque sur la vaisselle d'étain et même sur les boissons, obligeant les cabaretiers à en répercuter le prix aux clients.

Ces mesures très impopulaires et mal ressenties provoquent des soulèvements d'abord dans les villes, Rennes, Nantes, Guingamp, puis dans les campagnes. Les agitations sont réprimées par la venue indésirable de 6 000 soldats du roi.

Les Bretons craignent que Louis XIV ne respecte pas les engagements d'exemption que sont *les libertés bretonnes*. La population redoute aussi de devoir payer la gabelle, l'impôt sur le sel dont elle est exemptée : *« Vive le roi sans la gabelle ».*

Des troubles violents éclatent. La foule met à sac le parlement de Rennes en 1675. Cette révolte du papier timbré, dans un contexte de crise économique, est non seulement une révolte hostile aux nouvelles taxes, mais sous le nom de révolte des Bonnets rouges ou révolte des Torreben, une révolte rurale et une rébellion contre les nobles et le clergé.

A Vitré, madame de Sévigné s'émeut :

« Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes ? Il y a toujours cinq mille hommes, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois ; et si on ne les trouve dans vingt-quatre heures, elle sera doublée, et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sur peine de la vie, de sorte qu'on voyoit tous ces misérables, vieillards, femmes accouchées, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher. On roua avant-hier un violon qui avoit commencé la danse et la pillerie du papier timbré ; il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés

Papier timbré à fleur de lys



2 - Flavie Dupont: Les châteaux des parlementaires de Bretagne, Côtes d'Armor, enquête thématique régionale.
3 - Lettre de Madame de Sévigné à Madame de Grignan - 30 octobre 1675



LES RÉVOLTÉS DU « PAPIER TIMBRÉ » SONT PENDUS AUX ARBRES DES GRANDS CHEMINS

aux quatre coins de la ville [...]. Il dit en mourant que c'étoient les fermiers du papier timbré qui lui avoient donné vingt-cinq écus pour commencer la sédition, et jamais on n'en a pu tirer autre chose. On a pris soixante bourgeois ; on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures, et de ne point jeter des pierres dans leur jardin. »[3]

Ne trouvant pas le soutien qu'ils attendent des élites, les révoltés vont lutter avec une grande détermination. Ils rassemblent leurs doléances dans le Code paysan, rédigé en français, doléances qui touchent surtout au droit fiscal comme la dîme au clergé, le droit de champart (un prélèvement sur les récoltes), mais ils demandent aussi une justice gratuite, la permission de mariage entre nobles et roturiers, des droits de chasse... et la sauvegarde des *libertés bretonnes* ! Les paysans souhaitent également être représentés aux Etats de Bretagne.

Les émeutes sont bien souvent menées par des femmes, qui voient leurs droits civils et économiques diminués.

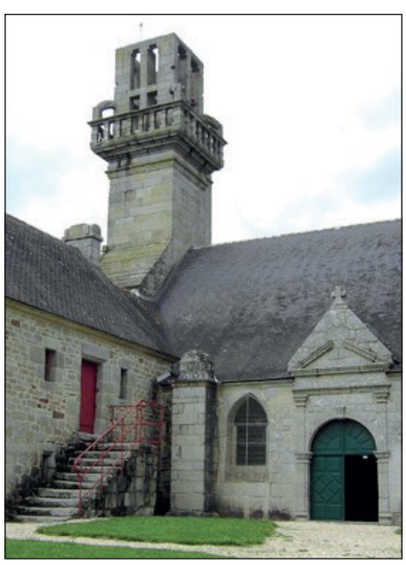

Chapelle décapitée de Languivoa

Quelques châteaux et abbayes sont assiégés et pillés. La répression est plus ou moins sévère selon les paroisses, mais les villages seront sommés de donner le nom des meneurs sous peine de représailles (pendaison, galères) et les clochers qui ont sonné le tocsin seront décapités ou leurs cloches démontées.

Le pouvoir royal pour punir Rennes d'avoir participé à la rébellion transfère la cour à Vannes.

L'accalmie durera peu de temps.

L'affaire de Bretagne

1763-1774 : Louis XV a besoin d'un financement pour la guerre qu'il vient de déclarer à l'Angleterre. Au nom des privilèges fiscaux de Bretagne, un conflit oppose les parlementaires de Rennes qui refusent tout soutien financier au gouverneur du roi.

Une querelle personnelle s'engage entre le procureur du Parlement la Chalotais, représentant de la cour souveraine de Bretagne et le duc d'Aiguillon, commandant de Bretagne au nom du roi, accusé d'abus de pouvoir et de dilapidation de fonds publics. La noblesse bretonne se joint à la contestation, se ligue contre le

Portrait de Louis René de Caradeux de la Chalotais

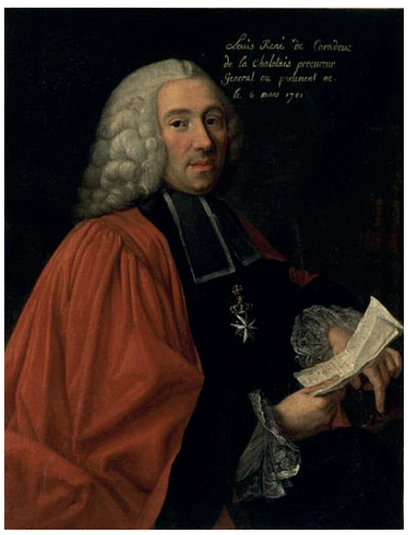

duc en refusant de siéger au Parlement.

Les magistrats démissionnent.

Les querelles alimentées par des libelles et des pamphlets exaspèrent la monarchie. Recourant à des mesures de force, Louis XV déchoit les parlementaires qui refusent d'obéir et les contraint à l'exil. Eu égard aux menaces qui pèsent sur les Bretons, d'autres parlements provinciaux se solidarisent avec le Parlement rebelle de Bretagne. Cette fronde des réfractaires, soutenue par des nobles du royaume qui voient là une occasion de refuser l'absolutisme, ne se calmera qu'à la mort du roi en 1774.

Le Parlement de Rennes, qui avait été dissout, est rétabli par Louis XVI qui amnistie les exilés et éteint les procédures à leur encontre.

Au début de la Révolution, le Parlement de Bretagne disparaît, supprimé par l'Assemblée constituante de 1790. Dans les différents parlements régionaux, siégeront désormais des juges élus et appointés par l'Etat.

Les demeures des parlementaires de Bretagne

Dans le pays de Moncontour aussi, se développent les courants de pensées qui traversent le pays. Les hommes voyagent et les idées circulent. L'aristocratie adopte des nouveaux modes de vie, ceux de la cour de Versailles.

« Les parlementaires ne sont pas des courtisans vivant à la cour, mais ils y aspirent. Gens de la campagne, dont la vie ressemble à celle de leurs concitoyens, ils vont vouloir montrer qu'ils sont proches du roi ».[4]

Au XVII e siècle, bien qu'affichant une vie urbaine, les parlementaires possèdent près de la moitié des seigneuries de Haute Bretagne, dont ils tirent des revenus fonciers. A la hauteur de leur pouvoir, les châteaux qu'ils font construire se caractérisent par une architecture nouvelle, intégrant nature et bâtiments.

Ce sont souvent les manoirs familiaux qui sont réhabilités, et-ou, rebâtis en châteaux, agrémentés de parcs.

Les limites de propriétés de ces domaines se jouxtant bien souvent, il était aisé à ces familles d'entretenir des relations et de partager des parties de chasse sur de grands domaines.

Un mode de vie qui disparaît à la Révolution, puisque nombreux sont les membres du Parlement qui émigrent et ne reviendront pas toujours.

Jusqu'au XVIe siècle, les jardins d'agrément se trouvent dans les cours fermées. A partir du XVIIe siècle, on ouvre les perspectives avec Le Nôtre, puis au XVIIIe siècle, on trace des jardins paysagers.

Autour de Moncontour, il est probable qu'un certain nombre de demeures des conseillers au Parlement de Bretagne possèdent des jardins dessinés par Le Nôtre ou ses élèves. On y retrouve un art topiaire formé de buis, de charmes ou d'ifs taillés. Les pentes naturelles du terrain permettent le tracé de terrasses. Des arbres non endémiques de la région sont plantés, comme le tulipier de Virginie introduit en 1663 en Europe ou le cèdre d'Atlas en 1683.

Parmi ces demeures, dont l'histoire des familles est directement liée au Parlement de Bretagne, certains châteaux et leurs parcs sont accessibles à la visite, lors des journées du patrimoine.

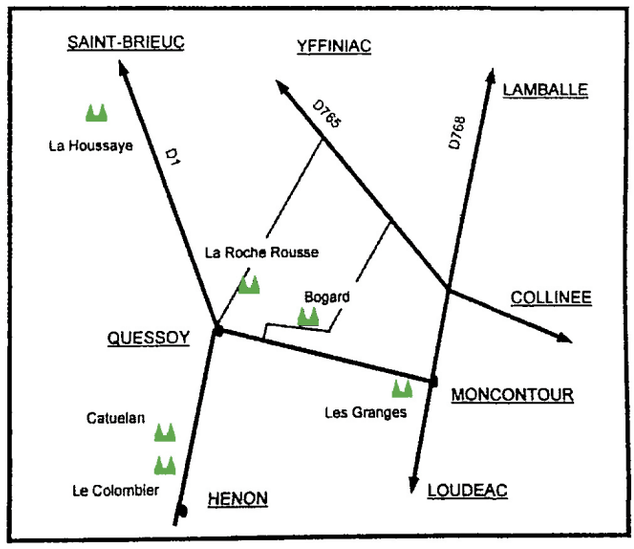

4 - *Demeures et râteaux: promenade au pays de Moncontour par B . Capelle, J.Ourvois, M.Berthelot du Chesnay.*

À Quessoy



Le Château de Bogard



Le Château de la Houssaye

L'histoire du fief de Bogard débute en 1274. Le manoir d'origine de la famille Bogart est primitivement un manoir à cour fermée.

Au XVIe siècle il subit des transformations, mais le château tel que nous le découvrons aujourd'hui date du XVIIIe siècle, grâce à Guillaume-François La Noüe de Bogard.

Ancien page à la cour de Louis XV, officier de cavalerie, il est aussi conseiller au Parlement de Bretagne. Le comte de Bogard, influencé par Versailles, transforme son manoir fortifié en une demeure de campagne élégante.

Au siècle des Lumières, la franc-maçonnerie en provenance d'outre-Manche est à la mode. La France emboîte le pas à des idées nouvelles, dont le libéralisme philosophique, la vertu, la fraternité universelle et la tolérance religieuse.



Guillaume de La Noüe, Maître franc-maçon, inscrit discrètement la symbolique maçonnique dans l'architecture extérieure et intérieure du bâtiment et la réalisation des jardins. L'un des salons possède une rose des vents caractéristique.

Guillaume de La Noüe décède en émigré à Jersey. Le château devenu bien national est revendu à la famille qui le conserve jusqu'en 1962. Il est alors racheté par la famille Capelle qui entreprend de gros travaux de restauration et accueille des évènements toute l'année.

L'existence de la seigneurie de la Houssaye remonte au XIIIe siècle, avant le rattachement de la Bretagne à la France.

Les seigneurs d'Uzel habitent un premier logis, transformé en manoir au Moyen Age, dont il reste des vestiges, puis la seigneurie est transmise par héritage. A partir du XVe siècle, les nouveaux seigneurs font construire un colombier, signe extérieur de puissance matérielle et sociale, puis la chapelle.



Le colombier abrite 1600 boulins, ce qui induit un domaine d'au moins 800 ha. Le nombre de boulins autorisé en Bretagne était proportionnel à la superficie des terres du domaine.

L'édification du château de style classique débute au XVIIIe siècle. Le seigneur de la Houssaye, Jean-Baptiste le Vicomte, *président à mortier** au parlement de Rennes est issu d'une lignée de parlementaires. Il fait de la Houssaye sa résidence de campagne. Un escalier à double révolution rappelle celui du parlement de Rennes.

Un parc de 13 hectares entoure le château. Le jardin d'en haut est dit à l'anglaise et un jardin d'agrément à la française se trouve à l'arrière du château.

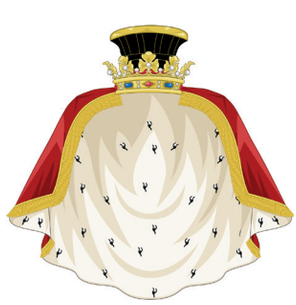

** Toque de velours noir que portaient les parlementaires*

À Hénon



Le Château de Catuelan

A l'origine Coëtulan signifiait «bois du haut». Il ne reste pratiquement rien du manoir initial.

Cette demeure fut celle du premier président du parlement de Bretagne. Elle incarne parfaitement l'ascension sociale et politique d'une famille de parlementaires.

Sur plusieurs générations, des conseillers *originaires* appartenant à la famille du Merdy, se sont succédé au parlement de Bretagne (au XVIe siècle, la charge de conseiller *originaire* d'origine bretonne diffère de celle de conseiller *non-originaire* d'origine française).

Les charges se sont transmises dans cette famille jusqu'à la Révolution, perpétuant la tradition parlementaire familiale.

F. Dupont : *«Le château de Catuelan n'est pas seulement une résidence rurale, mais un véritable symbole du prestige social acquis par une famille ayant atteint selon Jacques Gury «le premier rang des familles bretonnes en dessous des familles princières».*

Après avoir franchi des douves empierrées et un haut portique, on accède au château situé au bout d'une grande terrasse. Construit au début du XVIIIe siècle sur la hauteur, l'ensemble bénéficie d'une vue magnifique sur la campagne environnante, jusqu'aux monts du Méné. Cette situation dominante en fait une position stratégique pour voir et être vu.

Les jardins qui entourent le château sont dits 'à la française'. Ils présentent selon le cadastre de 1808 un tracé en triangles qui pourrait suggérer une influence franc-maçonnique, non confirmée cependant.



Le Château Les Granges

A l'origine d'un manoir fortifié datant de 1312, appartenant à la famille Le Mintier, (une pierre porte l'écusson de la famille), le château entouré de douves sèches est reconstruit aux XVIIe et XVIIIe siècles.

La terre et son manoir se transmettent aux le Mintier jusqu'au XVIIIe siècle. Il devient la demeure des champs d'une famille de parlementaires, la famille Geslin du Trémargat qui en hérite par mariage, et reconstruit dans un style relativement sobre, le château en mauvais état.

L'entrée de cet élégant château se fait par une belle allée de tilleuls.

Le grand parc paysager, les jardins, vergers et tapis verts sont organisés à la française, inspirés ou dessinés par M. Dezallier d'Argenville, considéré comme héritier d'André Le Nôtre.

De grandes allées structurent le parc jusqu'à un étang.

La chapelle, restaurée au XIXe siècle, a été décorée par Jobbé-Duval, peintre rennais.

Château des granges - 1960 - © Musée de Bretagne





Le Château Le Colombier

Sa partie la plus ancienne date du XVe siècle.

Une cour carrée fortifiée est à l'origine du manoir d'époque, dont il reste une tour.

Transformé au XVIIe siècle, puis au XVIIIe, l'ensemble a beaucoup de charme.



Les embellissements du parc ont été faits à la mode anglaise, lors du retour d'émigration du Marquis de Bédée, venu habiter le colombier après l'incendie de son château.

Rhododendrons et guénéras encadrent un vaste étang naturel et la forêt est plantée d'espèces variées. Un jardin d'agrément est séparé du potager par de hauts murs.

Ces murs sont garnis d'os de mouton pour pomper l'humidité et accrocher les échalas des espaliers. La chapelle est dédiée à Saint René qui a aussi sa propre fontaine.

Le Colombier - © Parcs et Jardins de Bretagne



Un patrimoine qu'il est précieux d'intégrer à l'inventaire régional.

Malgré tout, ces châteaux ont été restaurés et sont entretenus. Les demeures de campagne sont souvent devenues résidences principales pour ceux qui ont à coeur de les maintenir. Elles font partie de l'histoire locale bretonne. Leurs bâtiments, leurs parcs et jardins sont inscrits en totalité ou partiellement aux Monuments historiques.

VL

SOURCES :

Bannerets et barons aux états de Bretagne par Michel Duval

Les états et messageries en Bretagne au début du règne de Louis XV par Michel Duval

Demeures et râteaux au pays de Moncontour tome 2

Repenser les parlements au XVIIIe siècle par Julian Swann

L'Affaire de Bretagne par Solange Marin

La Coutume de Bretagne coll Thierry Hamon 2016 Droit et Histoire ISSN2968-2576

Présentation de l'opération en cours : Les châteaux de parlementaires de l'Ancien Régime dossier IA22133722

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, Persée 03736-6237

Visite VMF 19 août 2025

Des lectures pour l'hiver ?

Graviers, clochards des mers



Si vous avez été sensibles à l'histoire des graviers, ces enfants employés dans des conditions épouvantables pour sécher les morues sur les "graves" de Saint-Pierre (bulletin N° 53, juillet 2024, article intitulé la route des Terre-Neuvas, des graves de Saint-Pierre au port d'Armor), procurez-vous cet ouvrage, poignant et très documenté.

Les graviers, clochards des mers – Luc Corlouër - Editions Le Cormoran – Collection Horizons – 2024

L'ami Louis

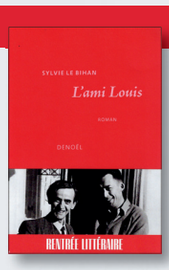

« En 1976, Elisabeth Daguin est engagée par Bernard Pivot pour préparer une émission d'Apostrophes sur Albert Camus. Ses recherches la mènent au grand ami du Nobel de littérature : Louis Guilloux, le fameux auteur du Sang noir, esprit libre, compagnon d'une génération d'écrivains, prix Renaudot 1949 et qui vit désormais à Saint-Brieuc, oublié de tous… »

Rencontre avec Louis Guilloux, et bien d'autres, mais c'est bien Louis Guilloux, grand écrivain briochin et meilleur ami d'Albert Camus, la figure principale de ce roman. Un prix littéraire portant son nom est décerné chaque année. La maison de Louis Guilloux se visite à Saint-Brieuc. Clin d'œil : page 218, en août 1947, Camus et Guilloux vont danser au casino de Saint-Quay-Portrieux…

L'ami Louis – Sylvie Le Bihan – Editions Denoël – 2025

Sorbonne Plage

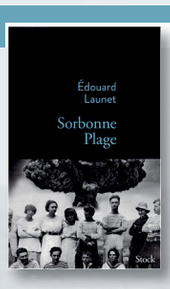

Edouard Launet raconte ici la vie du groupe d'universitaires parisiens (Curie, Perrin, Joliot-Curie, Seignobos, Lapicque et d'autres) qui avaient l'habitude de prendre leurs quartiers d'été sur la presqu'île de l'Arcouest au début du siècle dernier. En en parallèle la préparation de la bombe atomique. Si ce n'est pas déjà fait, il faut le lire.

Sorbonne plage - Edouard Launet – Stock - 2016

Le voyage à Paimpol



« Un matin, Maryvonne, épuisée par l'usine comme par sa vie de famille, craque. Elle décide de partir et prend le car, direction Paimpol. Une désertion heureuse, une parenthèse pour réfléchir ou pour tout reconstruire… »

Dorothée Letessier, née en 1953, après des études littéraires s'engage par conviction comme OS à l'usine Chaffoteaux et Maury de Saint Brieuc. Quelques années plus tard, elle quitte l'usine et se consacre à l'écriture tout en gardant un engagement social. Atteinte d'une tumeur au cerveau, elle décède en 2011. Le voyage à Paimpol, paru en 1983, est son premier roman. Il a été traduit en plusieurs langues et adapté au cinéma en 1985. Il vient d'être réédité. Dans une préface délicate, Maylis de Kerangal semble reconnaître une grande sœur en Dorothée Letessier.

Le voyage à Paimpol – Dorothée Letessier - Editions Gallimard, collection l'imaginaire – 2025.

Le bosco de Kerpalud



L'histoire d'un petit gravier échappé de l'île aux Chiens, réfugié deux ans au Canada, et qui après bien des aventures deviendra bosco (maître d'équipage) dans la marine de commerce. Ce joli roman se termine par le naufrage du paquebot Afrique au large de l'île de Ré en 1920, catastrophe maritime passée sous silence. Il complète l'ouvrage sur les graviers.

Le bosco de Kerpalud – Luc Corlouër - Editions Ramsay - 2015

Adhésion 20 €

Présidente : Marie-Hélène SCHEIDECKER
Vice Présidente : Véronique LACOUR
Secrétaire : Claude LECAREUX
Trésorière : Catherine RICHARD

amis.st-quay-portrieux@orange.fr

Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs